

Rapport annuel 2018-2019



École Père-Marquette
Commission scolaire des
Patriotes

Le contexte

L'école Père-Marquette est située sur le boulevard du Fort-St-Louis à Boucherville. C'est une école de quartier chaleureuse et accueillante où l'indice socio-économique est élevé. Les parents de nos élèves participant à la vie de l'école. Nous avons d'ailleurs la chance d'avoir un bon nombre de bénévoles qui sont impliqués autant dans les classes, à la bibliothèque ou auprès de la fondation "Le vent dans les voiles". Un sentiment d'appartenance et de fierté est présent au sein de l'équipe-école, des élèves et des parents.

La clientèle

En 2018-2019, l'école accueille une clientèle régulière de 368 élèves regroupés en 2 groupes du préscolaire ainsi que 16 groupes de la 1^{re} à la 6^e année.

Le service de garde

Notre service de garde accueille 209 élèves à statut régulier et 9 élèves à statut sporadique ou occasionnel. Ils sont accueillis, chaque jour, par 10 éducateurs et une technicienne soucieux de leur offrir des activités amusantes et enrichissantes. À ce nombre s'ajoutent 134 élèves pour la période du dîner. Nous avons un service bonifié avec des ratios de 1/25. L'animation de ces groupes d'élèves est assurée par une équipe de 6 surveillantes d'élèves selon la période de l'année.

Le personnel

Le personnel de l'école est dynamique et engagé. La réussite et le bien-être des élèves sont au coeur de nos priorités. L'équipe est formée de 18 titulaires, 5 spécialistes, 1 enseignante à temps partagé, 2 éducatrices spécialisées, 2 orthopédagogues. Notre équipe de soutien est composée d'une préposée aux élèves handicapés, 10 éducatrices ou éducateurs du service de garde, 6 surveillantes du dîner, une secrétaire, une technicienne en service de garde, 2 concierges ainsi qu'une directrice.

Notre équipe de professionnels formée d'une psychologue, deux psychoéducatrices, deux orthophonistes et d'une infirmière travaille en concertation et offre un soutien constant et de qualité. De plus, la fondation de



L'école "Le vent dans les voiles" offre à nos élèves de l'éducation préscolaire et à ceux de la première année un service d'ergothérapie. Ce service vise à développer, entre autres, les habiletés physiques des élèves de l'éducation préscolaire et favorise l'apprentissage de l'écriture pour nos élèves de la première année.

La vie parascolaire

Plusieurs activités parascolaires sont offertes aux élèves telles que la danse sportive, le théâtre et les sciences en folie.

La vie étudiante

Encore cette année, différentes activités ou projets ont été organisées par certains membres du personnel enseignant et du service de garde.

- ✧ Lecture collective;
- ✧ Exploration du ski alpin pour nos élèves du 3e cycle;
- ✧ Spectacle de musique
- ✧ Fêtes des finissants
- ✧ Exposition d'arts;
- ✧ Journées mère-fille et père-fils au 1^{er} cycle;
- ✧ *Défi Pierre Lavoie;*
- ✧ *Cross-country;*
- ✧ *Compostage*
- ✧ *Théâtre de marionnettes dans certaines classes du 1er cycle*
- ✧ *Le conseil des élèves*
- ✧ *Petit jardin urbain fait et entretenu par des élèves et des parents sous la supervision d'enseignants*
- ✧ *Tutorat;*
- ✧ *Kermesse en début et en fin d'année;*
- ✧ *Remise de certificats à chaque étape pour la persévérance, le comportement et l'implication des élèves avec tableau d'honneur;*
- ✧ *Programme BOKS pour faire bouger les élèves le matin avant les cours*



L'encadrement

Le guide d'informations générales aux parents, le plan de lutte à la violence et à l'intimidation et le code de vie contiennent les principales règles de fonctionnement et de sécurité de notre école. Ils permettent un encadrement cohérent et sécuritaire de tous les élèves par les intervenants et les parents. De plus, nos techniciennes en éducation spécialisée assurent un excellent suivi auprès des jeunes et ceux-ci s'y réfèrent régulièrement.

Ressources allouées et décisions budgétaires

L'école termine l'année avec un léger surplus.

De nombreux livres ont été achetés pour les classes et la bibliothèque avec l'allocation « lecture à l'école ».

L'allocation « initiative des établissements », nous a permis de faire nos rencontres de communauté d'apprentissage professionnelle. Nous avons aussi utilisé une partie de cet argent pour le service d'éducation spécialisée.

Avec l'allocation « soutien à la persévérance », nous avons bonifié notre service de psychoéducation afin de poursuivre le programme Ribambelle au préscolaire et notre service d'orthophonie pour des ateliers de dépistage au préscolaire. Nous avons également, avec le conseil d'établissement, organisé des conférences aux parents. Nous avons bonifié notre service d'éducation spécialisée ainsi que le service d'orthopédagogie pour la 1^{re} année. Nous avons aussi bonifié le service d'orthopédagogie pour les élèves de la 2^e à la 6^e année.

Avec l'allocation « soutien à la composition de la classe », nous avons bonifié les heures de la technicienne en éducation spécialisée pour faire des ateliers de prévention en classe sur les habiletés sociales et la gestion des émotions.

La convention de gestion et de réussite éducative

L'année scolaire 2018-2019 constituait la dernière année d'application de la convention de gestion et de réussite éducative. Au cours de l'année, les intervenants de l'école ont poursuivi le déploiement des moyens que nous avons prévus pour atteindre nos objectifs. Par exemple, certaines classes ont fait la méthode « les 5 au quotidien », l'ensemble des enseignants ont utilisé une démarche commune en résolution de problème, des activités de transition primaire-secondaire ont eu lieu, l'enseignement explicite des stratégies en



lecture a été maintenu et des activités de conscience phonétique se sont réalisées au préscolaire.

Parallèlement, nous avons également élaboré le nouveau projet éducatif de l'école qui sera en application dès la prochaine année scolaire.

Cet exercice a permis d'établir un état de la situation en ce qui a trait à la réussite des élèves de l'école qui est présenté ci-dessous.

La réussite des élèves à l'école

IMPORTANT : les données qui suivent concernent les élèves à risque (entre 60% et 69%) ou en échec ainsi que les écarts entre les garçons et les filles. Il s'agit des données qui concernent la période entre l'année scolaire 2015-2016 et 2018-2019, soit les quatre dernières années.

COMPÉTENCE LIRE

		Garçons	Filles	Écart	Favorable
1 ^{re} année	ÉPM	2015-2016 : 9,1% 2016-2017 : 21% 2017-2018 : 22,6% 2018-2019 : 7,7%	2015-2016 : 5,3% 2016-2017 : 12% 2017-2018 : 3,4% 2018-2019 : 0%	3,8% à 19,1% autour de 3%	f
	CSP	2015-2016 : 14,3% 2016-2017 : 16% 2017-2018 : 14,2% 2018-2019 : 16,3%	2015-2016 : 11,2% 2016-2017 : 10,7% 2017-2018 : 11,6% 2018-2019 : 9,6%		f
2 ^e année	ÉPM	2015-2016 : 7,9% 2016-2017 : 13% 2017-2018 : 15% 2018-2019 : 16,1	2015-2016 : 3,4% 2016-2017 : 4,5% 2017-2018 : 4,2% 2018-2019 : 3,4	4,4 % à 12,7% 4,7% à 6,8%	f
	CSP	2015-2016 : 13% 2016-2017 : 16,9% 2017-2018 : 17,6% 2018-2019 : 14,6	2015-2016 : 7,7% 2016-2017 : 9,9% 2017-2018 : 11,4% 2018-2019 : 9,9		f
3 ^e année	ÉPM	2015-2016 : 21,4% 2016-2017 : 19% 2017-2018 : 26,1% 2018-2019 : 20	2015-2016 : 13,6% 2016-2017 : 6,5% 2017-2018 : 19% 2018-2019 : 15,4	4,6% à 12,6% 6,3% à 10,4%	f
	CSP	2015-2016 : 22,9% 2016-2017 : 20,4% 2017-2018 : 22,1% 2018-2019 : 19,5	2015-2016 : 12,9% 2016-2017 : 12,6% 2017-2018 : 12% 2018-2019 : 13,2		f

COMPÉTENCE ÉCRIRE

		Garçons	Filles	Écart	Favorable
1 ^{re} année	ÉPM	2015-2016 : 9,1% 2016-2017 : 21,1% 2017-2018 : 25,8% 2018-2019 : 23,1%	2015-2016 : 0% 2016-2017 : 4% 2017-2018 : 6,9% 2018-2019 : 0%	9,1% à 23,1% <hr/> 5,8% à 8,4%	f <hr/> f
	CSP	2015-2016 : 19,1% 2016-2017 : 21,6% 2017-2018 : 19,4% 2018-2019 : 21,4%	2015-2016 : 11,9% 2016-2017 : 13,2% 2017-2018 : 13,6% 2018-2019 : 13,2%		
2 ^e année	ÉPM	2015-2016 : 5,3% 2016-2017 : 26,1% 2017-2018 : 35% 2018-2019 : 25,8	2015-2016 : 3,4% 2016-2017 : 13,6% 2017-2018 : 12,5% 2018-2019 : 10,3	1,8 % à 22,5% <hr/> 8,1% à 9,9%	f <hr/> f
	CSP	2015-2016 : 19,3% 2016-2017 : 21,7% 2017-2018 : 22,5% 2018-2019 : 23,9	2015-2016 : 10,7% 2016-2017 : 12,1% 2017-2018 : 12,7% 2018-2019 : 14,2		
3 ^e année	ÉPM	2015-2016 : 32,1% 2016-2017 : 21,4% 2017-2018 : 13% 2018-2019 : 20	2015-2016 : 13,6% 2016-2017 : 6,5% 2017-2018 : 9,5% 2018-2019 : 15,4	3,5% à 18,5% <hr/> 11,6% à 12,5%	f <hr/> f
	CSP	2015-2016 : 25,2% 2016-2017 : 24,2% 2017-2018 : 26,5% 2018-2019 : 26,4	2015-2016 : 13,3% 2016-2017 : 12,6% 2017-2018 : 14,2% 2018-2019 : 14,8		

COMPÉTENCE RAISONNER

		Garçons	Filles	Écart	Favorable
2 ^e année	ÉPM	2015-2016 : 7,9% 2016-2017 : 8,7% 2017-2018 : 10% 2018-2019 : 12,9	2015-2016 : 3,4% 2016-2017 : 0% 2017-2018 : 4,2% 2018-2019 : 10,3	2,6 % à 8,7% <hr/> 0% à 2,8%	f <hr/> g
	CSP	2015-2016 : 8,6% 2016-2017 : 9,3% 2017-2018 : 10,6% 2018-2019 : 10,8%	2015-2016 : 11,1% 2016-2017 : 11,3% 2017-2018 : 10,7% 2018-2019 : 12%		
3 ^e année	ÉPM	2015-2016 : 10,7% 2016-2017 : 14,3% 2017-2018 : 4,3% 2018-2019 : 20%	2015-2016 : 9,1% 2016-2017 : 12,9% 2017-2018 : 4,8% 2018-2019 : 15,4%	0,4 % à 4,6% <hr/> 0,7% à 2,5%	f <hr/> g
	CSP	2015-2016 : 13,9% 2016-2017 : 11,2% 2017-2018 : 12,8%	2015-2016 : 12,9% 2016-2017 : 13,7% 2017-2018 : 13,8%		

		2018-2019 : 12,5%	2018-2019 : 14,6%		
--	--	-------------------	-------------------	--	--

COMPÉTENCE RÉSOUDRE

		Garçons	Filles	Écart	Favorable
2 ^e année	ÉPM	2015-2016 : 18,4% 2016-2017 : 17,4% 2017-2018 : 15% 2018-2019 : 12,9%	2015-2016 : 0% 2016-2017 : 18,2% 2017-2018 : 16,7% 2018-2019 : 10,3%	2015-2016 : 18,4% 2016-2017 et 2017-2018 : 0,8% et 1,7% 2018-2019 : 2,6%	Favorable aux filles en 15-16 et 18-19 et favorable aux garçons en 16-17 et 17-18
	CSP	2015-2016 : 18,4% 2016-2017 : 17,1% 2017-2018 : 18,2% 2018-2019 : 17,1%	2015-2016 : 20,8% 2016-2017 : 17,7% 2017-2018 : 17,7% 2018-2019 : 15,7%	0,5% et 2,7%	Favorable aux garçons en 15-16 et 16-17 et favorable aux filles en 17-18 et en 18-19
3 ^e année	ÉPM	2015-2016 : 25% 2016-2017 : 16,7% 2017-2018 : 8,7% 2018-2019 : 20%	2015-2016 : 9,1% 2016-2017 : 12,9% 2017-2018 : 14,3% 2018-2019 : 11,5%	2015-2016 et 2016-2017 : 3,8% à 15,9% 2017-2018 : 0,8% et 1,7% 2018-2019 : 8,5	Favorable aux filles Favorable aux garçons F
	CSP	2015-2016 : 23,4% 2016-2017 : 20,9% 2017-2018 : 20,2% 2018-2019 : 20,3%	2015-2016 : 20,1% 2016-2017 : 21,4% 2017-2018 : 19,1% 2018-2019 : 19,3%	0,5% à 3,3%	Favorable aux filles

Les données ci-dessous concernent les résultats de tous les élèves de 4^e et 6^e année aux épreuves du ministère, ainsi que les taux de réussite.

4^e ANNÉE : COMPÉTENCE LIRE

EN JUIN 2019

Résultats moyens : g : 73,6% f : 87,5% écart en faveur des filles : 13,9%

Taux de réussite : g : 91,7% f : 100% écart en faveur des filles : 8,3%



6^e ANNÉE : COMPÉTENCE LIRE

EN JUIN 2019

Résultats moyens : g : 81,1% f : 84,5% écart en faveur des filles : 3,4%

Taux de réussite : g : 97% f : 95,8% écart en faveur des garçons : 1,2%

4^e ANNÉE : COMPÉTENCE ÉCRIRE

JUIN 2016

Résultats moyens : g : 80% f : 83,9% écart en faveur des filles : 4%

Taux de réussite : g : 100% f : 100% écart entre les deux : 0%

EN JUIN 2017

Résultats moyens : g : 79,4% f : 83,8% écart en faveur des filles : 4%

Taux de réussite : g : 96,4% f : 100% écart en faveur des filles : 4%

EN JUIN 2018

Résultats moyens : g : 75,6% f : 79,4% écart en faveur des filles : 4%

Taux de réussite : g : 93,2% f : 100% écart en faveur des filles : 7%

EN JUIN 2019

Résultats moyens: g: 77,3% f: 84,2% écart en faveur des filles: 6,9%

Taux de réussite: g: 100% f: 100% écart nul

6^e ANNÉE : COMPÉTENCE ÉCRIRE

JUIN 2016

Résultats moyens : g : 76% f : 83% écart en faveur des filles : 7%

Taux de réussite : g : 100% f : 100% écart entre les deux : 0%

EN JUIN 2017

Résultats moyens : g : 78,9% f : 83,9% écart en faveur des filles : 5%

Taux de réussite : g : 95,2% f : 100% écart en faveur des filles : 5%



EN JUIN 2018

Résultats moyens :	g : 78,6%	f : 84%	écart en faveur des filles : 5%
Taux de réussite :	g : 100%	f : 94,4%	écart en faveur des garçons : 6%

EN JUIN 2019

Résultats moyens :	g : 78,8%	f : 83,5%	écart en faveur des filles : 4,7%
Taux de réussite :	g : 93,9%	f : 100%	écart en faveur des filles : 6,1%

6^e ANNÉE :**COMPÉTENCES RAISONNER ET RÉSOUDRE**

POUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES, SOIT 2016,2017,2018

Résultats moyens des garçons et des filles :	83% (CSP 76,0%)
Taux de réussite moyen des garçons et des filles :	93% (CSP 84,6%)

Résultats moyens des garçons et des filles en juin 2019 : 83%

Taux de réussite des garçons et des filles en juin 2019 : 93%

LECTURE: ENSEMBLE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

Ensemble des élèves de l'école en échec et à risque en lecture aux résultats sommaire de juin 2018 : 13,6%

Ensemble des élèves de l'école en échec et à risque en lecture aux résultats sommaire de juin 2019 : 12,5%

La démarche relative à l'élaboration du projet éducatif a permis aux membres de l'équipe-école de prendre un recul et d'analyser ces résultats afin de repositionner les enjeux, les objectifs et les moyens que nous prendrons pour les atteindre dès l'an prochain.



Plan de lutte à la violence et à l'intimidation

Nous avons mis en place les moyens prévus à notre plan de lutte à la violence et l'intimidation:

- Implication active et préventive de nos deux éducatrices spécialisées;
- Communication rapide entre les parents et l'école lors de situation de violence ou d'intimidation;
- Concertation régulière de l'équipe de professionnelles et la direction;
- Surveillance proactive et stratégique de l'école et de la cour d'école avec le port de bretelles jaunes pour les surveillants;
- Découpage sécuritaire de la cour d'école en zones selon les groupes d'âge;
- Jeux dirigés sur la cour d'école pour des élèves ciblés;
- Information aux parents sur les ressources du milieu;
- Ateliers de prévention et d'habiletés sociales offerts aux élèves (éducateur spécialisé, psychoéducatrice, policier préventionniste.);
- Ajout de capsules sur la prévention de la violence et de l'intimidation aux parents dans l'Info Père-Marquette.
- Semaine de la prévention à la violence et à l'intimidation sur le thème de la bienveillance.

En conclusion

L'équipe-école, les élèves ainsi que les parents peuvent être fiers et satisfaits de leurs réalisations et implications au cours de l'année scolaire 2018-2019. Nous poursuivrons notre travail de collaboration entre la maison et l'école dans le but d'offrir un soutien constant aux élèves.



Nancy Marshall, directrice





Membres du Conseil d'établissement :

- **Parents** : Michèle Boucher, Marie-Eve Choronzey, Karine Duquette, Maude Loisel-Poirier, Yves Ouellette, et Martin Paquet, Marie-Lyne Baudet (membre démissionnaire en cours d'année), Angélique Dumet-Kerherno (substitut)
- **Personnel enseignant** : Angélique Bourdeau-Masse, Chantale Castilloux, Maxime Lajoie et Mélanie Langlais
- **Personnel de soutien** : Marie-Josée Soucy
- **Personnel du service de garde** : Nathalie Poirier (en remplacement de Isabelle Jacques)
- **Direction** : Nancy Marshall

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Bonjour à tous,

Ce rapport pourra permettre au lecteur de connaître les principales réalisations du Conseil d'établissement (CÉ) de l'année scolaire 2018-2019. Le CÉ a un rôle primordial à jouer dans l'école; faire participer tous ses membres au développement d'un projet éducatif commun, conçu et développé pour être à l'image de la réalité, des besoins et des défis que doit relever notre communauté pour assurer la réussite de tous nos élèves. C'est un lieu d'échanges privilégiés entre parents, membres du personnel et de la direction. Il a aussi comme rôle d'informer les parents des élèves de l'établissement des décisions qui sont prises et de leurs impacts sur la vie quotidienne de l'école. Dans le cadre de nos fonctions, 6 réunions ont eu lieu durant l'année scolaire 2018-2019.

Nous, les membres du CÉ, avons été consultés et informés sur plusieurs sujets tels :

- La programmation des activités du service de garde et des journées pédagogiques;
- Les activités parascolaires;
- Le rapport annuel du CÉ 2017-2018;
- Les contenus en orientation scolaire et professionnelle;
- La politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2019-2020 de la CSP;
- Le travail bénévole à l'école;
- Le projet éducatif de l'école
- Le plan d'engagement vers la réussite de la CSP;
- La liste des fournitures scolaires et des matériels didactiques;
- La grille matière 2019-2020



- L'organisation scolaire 2019-2020

De plus, nous avons eu à approuver ou à adopter les sujets suivants :

- Le budget annuel de l'école;
- Le contrat pour les photos scolaires;
- Le budget et le calendrier du CÉ;
- La grille-matières
- Les frais chargés aux parents;
- Les campagnes de levée de fonds (dictée commanditée, tirelires d'Halloween);
- Les dons et ristournes;
- Les règles de régie interne du CÉ;
- Les normes et modalités d'évaluation;
- Les sorties et activités complémentaires;
- Les activités spéciales (début et fin d'année);
- Les conférences aux parents;
- Les demandes et achats pour le fond à destination spéciale;
- Les mesures dédiées et protégées;
- La planification des cours d'éducation à la sexualité;
- L'utilisation des locaux en dehors des activités pédagogiques;
- Le code de vie 2019-2020;
- Les critères de sélection d'une direction d'école;
- La politique alimentaire de l'école ;
- Le projet éducatif;
- Le plan de lutte à la violence et à l'intimidation;
- Le contrat pour le traiteur scolaire
- L'entrée progressive des maternelles
- Les prévisions budgétaires 2019-2020.

Suite à l'assemblée générale des parents nous avons également reconduit l'OPP à notre école, par contre il n'y a pas eu de rencontres de l'année. 6 conférences aux parents ont été organisées en collaboration avec les conseils d'établissement des autres écoles primaires de Boucherville.

Je tiens à remercier tous les bénévoles impliqués au sein de notre école. La participation de chacun nous mène vers l'atteinte de notre objectif commun, soit le développement et le bien-être de tous nos élèves. Merci à tous pour votre apport. En terminant, je tiens à réitérer que tous les parents de l'école sont invités à assister aux réunions du Conseil d'établissement, votre opinion et vos commentaires sont importants afin d'assurer que le CÉ prennent les décisions en fonction de la réalité de tous.

Au plaisir,

Marie-Eve Choronzey, Présidente du Conseil d'établissement 2018-2019

